

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 avril 2024

---

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES  
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CD185

présenté par

M. Taite, Mme Bonnard, M. Viry, Mme Petex, M. Brigand, Mme Périgault, Mme Valentin,  
M. Descoeur, M. Ray, Mme Anthoine, M. Hetzel, Mme Corneloup et M. Dubois

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 6, après le mot :

« alimentation »,

insérer les mots :

« notamment en lien avec les diagnostics modulaires et les plans de filières ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin de lui donner une ampleur stratégique, le déploiement des efforts de recherche, d'innovation et de diffusions de connaissances ne peut faire fi des plans filières et du diagnostic modulaire défini à l'article 9.